

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la FASS du 22 mai 2024
Salon de la chancellerie, pavillon Léopold-Taillon (200 MTA), 13 h 30

Présences :

Jennifer Bélanger (Arts visuels)
Jean-Luc Bonnaud (Histoire)
Norma Doiron (Secteur langue et rep.
prof., Arts)
Guillaume Fortin (Géographie)
Karine Gauvin (Études françaises)
Thomas Hodd (Anglais)
Georgette LeBlanc (rep. unité II)
Matthieu LeBlanc (vice-doyen)
Cynthia Létourneau (secrétaire)
Roger Lord (Musique)
Gervais Mbarga (Info.-comm.)
Marie-Andrée Pelland (Sociologie et
criminologie)
François Renaud (Philosophie)
Lise Savoie (Travail social)

Arnaud Scailerez (rep. prof., Sc. soc.)
Katia Talbot (Art dramatique)
Jean-François Thibault (doyen)
Dominique Thomassin (resp. des suivis
des dossiers)

Absences motivées :

Pierre-Marcel Desjardins (HEP)
Simon LeBlanc (rep. étud., Sc. soc.)
Denise Merkle (Traduction et langues)

Poste à pourvoir :

Rep. étud., Arts

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 22 mai 2024

Le doyen souhaite la bienvenue aux membres et leur demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour. On ajoute les points suivants : 9.7. *Portes ouvertes*, 9.8. *Comités facultaires*, 9.9. *Chaire du Canada* et 9.10. *Révision de la politique de la violence à caractère sexuel*.

Arnaud Scailerez propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Karine Gauvin, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 mars 2024

Le doyen vérifie si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Jean-Luc Bonnaud propose l'approbation du procès-verbal. Appuyée par Thomas Hodd, puis mise aux voix, la proposition est approuvée par la majorité.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 13 mars 2024

5.3.1 École de travail social | Avant-projet | Modifications majeures au B.T.S.

Le doyen indique qu'il a présenté l'avant-projet au Comité de la planification (CDP). Ce type de projet a engendré une discussion sur l'offre des deux premières années du programme dans les campus d'Edmundston et de Shippagan. Le CDP souhaitait imposer l'offre de ces deux années. Le doyen a répondu qu'il était impossible à ce stade du processus de le garantir puisque beaucoup de travail restait à faire sur cette nouvelle structure qui passera de 5 à 4 ans. Il faut préciser que le CDP, qui regroupe notamment les membres de l'Équipe de direction ainsi que les responsables académiques des trois campus, tâtonne encore pour établir la portée concrète des décisions qu'il peut prendre. Le comité s'est finalement entendu pour inviter la Faculté à réfléchir à la possibilité d'offrir les cours des deux premières années du B. T. S. dans les trois campus.

7. Rapports de sabbatique

Le doyen confirme que les rapports de sabbatique ont été envoyés à la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales, Elisabeth Dawes.

9.3. Certificats d'excellence Pascal

Vu que la cérémonie de la remise des certificats d'excellence Pascal organisée par la FASS a été annulée cette année, un membre se questionne à savoir s'il faudrait désormais prévoir des solutions de rechange. Le doyen confirme que selon les circonstances, une annulation pourrait effectivement se reproduire. Cette année, les circonstances ne permettaient pas de reporter la cérémonie, mais plusieurs unités ont profité de l'occasion pour organiser une activité.

10. Autres points

En raison des délais serrés et des horaires chargés, il n'a pas été possible d'organiser la visite de Sacha Cyr, intervenante en violence à caractère sexuel, ni celle de Marie Chamberland, directrice du réseau des *Alumni*. Or, Sacha Cyr pourrait être en mesure de rencontrer les membres du Conseil de la FASS en juin ou à l'automne.

4. Affaires étudiantes

En l'absence du représentant, rien n'est à signaler.

5. Création/modification/évaluation de programmes/cours

Le vice-doyen explique le déroulement de cette partie : il présentera chaque rapport, invitera les membres à proposer le rapport et à l'appuyer, les invitera ensuite à poser leurs questions ou à les commenter, avant de passer à la mise aux voix.

La modalité des cours en réseau soulève une vive discussion auprès des membres. Par exemple, pour offrir les cours dans les trois campus, on profite de façon unilatérale des ressources humaines du campus de Moncton. Le manque de ressources dans les deux autres campus justifie leur demande. Les membres expriment leurs préoccupations et leurs points de vue sur cet enjeu. Il faudra trouver des solutions et encadrer cette question, qui implique des questions syndicales dans les autres campus. À cet effet, une membre déplore que la modalité des cours fasse dorénavant partie des critères d'évaluation de la qualité des programmes alors que cet aspect n'a pas fait l'objet de discussion avec l'Administration. Selon les membres de son unité et elle, il est impératif de prendre en considération les aspects pédagogiques et techniques. Elle demande au décanat de négocier auprès de l'Administration pour que ces aspects ne fassent pas partie de l'évaluation des programmes. Plusieurs membres abondent dans le même sens.

On procède alors à la présentation successive des rapports.

5.1. Département d'anglais

5.1.1. Rapport de suivi préliminaire | Évaluation du B.A. (majeure en anglais)

Thomas Hodd propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Gervais Mbarga, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2. Département d'art dramatique

5.2.1. Rapport de suivi préliminaire | Évaluation du B.A.D.

Katia Talbot propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Arnaud Scaillez, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.3. École des hautes études publiques

5.3.1. Rapport de suivi préliminaire | Évaluation du B. Sc. soc. (spécialisation et majeure en économie)

Gervais Mbarga propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Lise Savoie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.3.2. Rapport de suivi final | Évaluation des programmes de 2e cycle en administration publique et en gestion des services de santé

Arnaud Scaillez propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Lise Savoie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.4. Département d'études françaises

5.4.1. Rapport de suivi préliminaire | Évaluation du B.A. (majeure en études françaises) et des certificats de 1er cycle

Karine Gauvin propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Thomas Hodd, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à la majorité, avec trois voix contre.

5.5. Secteur langue

5.5.1. Rapport de suivi final | Évaluation de la formation linguistique

Norma Doiron propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Arnaud Scaillez, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.6. Programme d'information-communication

5.6.1. Rapport de suivi final | Évaluation du B.A. (majeure en information-communication)

Gervais Mbarga propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Thomas Hodd, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.7. Département de musique

5.7.1. Rapport de suivi final | Évaluation des programmes de B. Mus.

Roger Lord propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Gervais Mbarga, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.8. École de travail social

5.8.1. Rapport de suivi préliminaire | Évaluation des programmes de B.T.S.

5.8.2. Modification du Certificat sur les toxicomanies

Lise Savoie propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Katia Talbot, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le doyen en profite pour encourager les unités à adopter le mentorat auprès du personnel enseignant à temps partiel.

6. Suivis des diverses instances (RDD/CPR/CAQ/CDR/CPS/CDP/SCDP/Sénat)

Ni le vice-doyen ni le doyen n'ont de renseignements à transmettre à ce sujet.

7. Professeur associé | Nomination de Serge Jolicoeur

Guillaume Fortin présente la candidature du professeur Serge Jolicoeur et recommande que lui soit attribué le statut de professeur associé au Département d'histoire et de géographie. Le professeur Jolicoeur partira à la retraite le 30 juin 2024 et il désire poursuivre ses activités de recherche, incluant un projet dont le financement se terminera le 31 mars 2026, ce qui justifie sa demande.

Les membres discutent de la procédure liée à ce statut. Après l'adoption de la proposition, le dossier sera transféré à la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR).

Guillaume Fortin propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Katia Talbot, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Modification au projet de sabbatique | Jeremy Hayhoe

Le doyen explique que pour des raisons légitimes, le professeur Jeremy Hayhoe ne sera pas en mesure d'effectuer le travail d'archives prévu dans son projet de sabbatique.

Le doyen répond aux questions liées à cette procédure en cas de modifications majeures et indique qu'il est nécessaire de documenter les changements.

9. Informations

9.1. Budget

Le doyen indique que le Conseil de l'Université a adopté le budget en avril dernier. Tout a été adopté à la FASS sauf les dépenses supplémentaires associées au Secteur langue. Le poste de secrétaire demandé a été refusé et le budget des charges de cours FRAN supplémentaires est gelé jusqu'à la rentrée.

La demande de financement PLOE en équipement informatique a été acceptée. La somme de 2,8 millions pour deux ans sera répartie dans les trois campus, dont l'UMCM profitera de la

moitié. Le doyen demande aux unités concernées de lui fournir, d'ici la première semaine de juin, une mise à jour de leurs besoins échelonnés sur deux ans.

Une membre demande si l'on peut obtenir un budget pour rémunérer les étudiantes et les étudiants pour des activités liées au recrutement. Le doyen répond qu'il a besoin de plus d'information, dont une estimation des coûts.

9.2. Charges de cours

Le doyen rappelle que l'on peut afficher les charges de cours à partir de lundi et que l'on peut les attribuer selon les candidatures reçues.

9.3. Dates des réunions du Conseil de faculté (2024-2025)

Le vice-doyen enverra par courriel les dates fixées pour les réunions du Conseil de la FASS pour l'année universitaire 2024-2025.

- Mercredi 28 août 2024 à 13 h 30
- Mercredi 18 septembre 2024 à 13 h 30
- Mercredi 23 octobre 2024 à 13 h 30
- Mercredi 20 novembre 2024 à 13 h 30
- Lundi 16 décembre 2024 à 13 h 30
- Mercredi 22 janvier 2025 à 13 h 30
- Mercredi 19 février 2025 à 13 h 30
- Mercredi 19 mars 2025 à 13 h 30
- Mercredi 23 avril 2025 à 13 h 30
- Jeudi 22 mai 2025 à 13 h 30
- Lundi 23 juin 2025 à 13 h 30

9.4. Assemblée facultaire : jeudi 6 juin 2024, 13 h 30

Le doyen informe les membres qu'une assemblée facultaire est prévue le 6 juin prochain. L'assemblée portera notamment sur le document type facultaire qui s'intégrera au Plan opérationnel institutionnel (Action 3.5.5) ainsi qu'à la *Déclaration de San Francisco* dont l'Université de Moncton est désormais signataire.

9.5. Thèses soutenues à la FASS

Le doyen invite les membres à lui envoyer la liste des thèses soutenues cette année en vue du rapport annuel de la FASS.

9.6. Recensement des partenariats

Le doyen enverra un courriel concernant la planification stratégique – *Cap sur l'avenir*, incluant un fichier Excel dans lequel les unités dresseront la liste de leurs partenariats extérieurs actifs (formels et informels) liés au fonctionnement des unités et de leurs programmes respectifs. Il transmettra par la suite ces renseignements à Mathieu Lang, leader de la planification stratégique.

9.7. Portes ouvertes

Le vice-doyen rappelle que la Journée Portes ouvertes se tiendra le 23 mai. Des ateliers ont été organisés en prévision de cette journée en collaboration avec l'équipe de recrutement.

9.8. Comités facultaires

Le vice-doyen indique que l'appel de candidatures pour les comités facultaires est lancé et qu'il est possible de soumettre sa candidature jusqu'au 24 mai.

9.9. Chaire du Canada

Le doyen informe les membres qu'Arianne DesRochers sera titulaire de la Chaire du Canada : traduction et colonialisme.

9.10. Révision de la politique de la violence à caractère sexuel

Un membre s'inquiète du fait que la politique de la violence à caractère sexuel (p. 13) engendre des contraintes dans l'enseignement de ses cours.

On conseille d'intégrer une mention dans le plan de cours et de formuler des avertissements en général en classe.

Cette préoccupation peut être exprimée par l'entremise des sondages envoyés par l'Administration et par l'ABPPUM.

10. Clôture de la séance

La séance se clôture à 15 h 07.

Cynthia Létourneau, secrétaire



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc